

# DS Fiduciaire – Renouvellement de l'Agrément en qualité d'Expert Réviseur

---

**Une reconnaissance qui nous engage pour les 5 prochaines années.**

Dans un contexte où l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) a renforcé ses exigences pour l'obtention et le renouvellement de l'agrément d'expert-réviseur, nous sommes particulièrement fiers d'avoir satisfait à l'ensemble des critères requis et de voir notre agrément renouvelé pour les cinq prochaines années.

Au-delà de l'agrément lui-même, cette reconnaissance vient confirmer notre engagement constant en faveur de la qualité, de la compétence et du professionnalisme dans l'exercice de nos mandats.

Nous pouvons ainsi continuer à accompagner nos clients – et futurs clients – dans leurs différents besoins en matière d'audit et de révision, notamment :

- contrôles restreints
- contrôles ordinaires
- missions spéciales et ponctuelles
- audits spécifiques et autres mandats de contrôle

Nous remercions nos clients pour leur confiance et sommes heureux de pouvoir poursuivre notre engagement à leurs côtés pour les années à venir.

**Un besoin en matière d'audit, de révision ou une situation particulière à discuter ?**

Notre équipe est à votre disposition pour vous conseiller et déterminer avec vous la solution la plus adaptée.